



## ► AGENDA

**Samedi 9 et dimanche 10 novembre**  
Bourse aux jouets et cadeaux (Caverne d'Aliba'Smarves)

**Lundi 11 novembre**  
Commémoration (La Commune)

**Samedi 16 novembre**  
Soirée cabaret (La Flèche Pictave)

**Samedi 23 novembre**  
Repas des aînés (La Commune)

**Samedi 30 novembre**  
Marché de Noël (les P'tits baladins)

**Samedi 30 Novembre 11 h 00**  
Inauguration de la Mairie  
Portes ouvertes 9h30-13h00

**Samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre**  
Les 24h de Tir (La Cible sportive)

**Jeu 5 décembre**  
Soirée des associations du territoire (La Communauté de communes)

## Vendredi 6 décembre Noël illumine Smarves

Rendez-vous à 18h  
Place de la Mairie

**Samedi 7 et dimanche 8 décembre**  
Compétition de Tir à l'arc (Les Archers de Smarves)

**Lundi 9 décembre**  
Journée de la Laïcité (La Commune)

**Mardi 10 décembre**  
Repas et jeux (Amicale St-Félix)

**Samedi 14 et dimanche 15 décembre**  
Compétition de Tir à l'arc (La Flèche Pictave)

**Dimanche 5 janvier**  
Vœux municipaux

**Samedi 18 janvier**  
Veillée (Jour de Fête)

**Samedi 18 et dimanche 19 janvier**  
Challenge tir et passion (La Cible sportive)

**Samedi 1er février**  
Boum des enfants (APE)

**Dimanche 2 février**  
Compétition de tir à l'arc (Les Archers de Smarves)

**Samedi 8 février**  
Loto du foot (FCSI)

**Samedi 15 février**  
Festival Canton Danse)

**22,23,28 février et 1er mars**  
Théâtre (Smarvencène-ACLES)

**Samedi 1er et dimanche 2 mars**  
8 heures de tir (La Cible sportive)



# Place de la Mairie

## Éditorial

### Le mot du maire

A l'instant où j'écris ce mot, j'ai le regret de vous informer que la commune de Smarves comme bien d'autres communes n'échappe pas à la fermeture de son bureau de poste du centre-bourg. En effet, les dirigeants de la poste nous ont démontré une baisse importante d'activité concernant le courrier, les colis et la banque postale ; ce constat ne permet plus le maintien du bureau de poste dans sa configuration.

Après plusieurs entretiens en 2023 et 2024, nous avons convenu d'admettre ce rapport et de trouver avec les dirigeants de la poste une solution pour conserver l'activité postale.

Le bureau de poste est transféré en Relais Poste Commerçant (délibération du conseil municipal le 3 juin 2024) et déplacé de quelques mètres au Léticrys dans la même rue. Quant aux clients de la banque postale et notamment les personnes âgées de la commune, le facteur peut, au lendemain de leur demande répondre à un besoin d'argent liquide.

Je remercie très chaleureusement Mesdames les Gestionnaires du LETICRYS qui en accord avec les dirigeants de la poste et après une formation, prennent en charge l'activité de l'agence postale.

Les différents chantiers, de la mairie, du village de Moulin, du Château d'eau, rue du Bois de Moulin, des bornes de recharges électriques, etc. programmés sur la commune se poursuivent avec les mêmes aléas que vous pouvez rencontrer à titre personnel, provoquant des retards de réception malgré les suivis rigoureux par les adjoints et élus animateurs des différentes commissions et les maîtres d'œuvre.

Pour tous ces chantiers aussi bien techniques qu'administratifs, le mot d'ordre général est d'écouter vos remarques, de maîtriser les enveloppes budgétaires et de trouver avec vous un consensus dans l'intérêt général.

Dans cette continuité, les travaux de viabilisation d'un nouveau lotissement privé de 23 parcelles sis au Clos des Chails sont en cours depuis début septembre ; d'autre part, les travaux de construction des nouveaux ateliers et bureaux de l'entreprise APPEP spécialisée dans le câblage industriel de précision vont bientôt commencer sur la zone d'activités de la Croix de la Cadoue.

Enfin, les travaux de réhabilitation de la mairie se terminent. Les personnels administratifs occupent leurs nouveaux bureaux depuis juillet. L'inauguration est programmée le samedi 30 novembre à 11 h suivie de portes ouvertes.

Tous ces travaux nécessaires pour maintenir en état le patrimoine communal, diminuer nos charges de fonctionnement, répondre aux normes d'accessibilités pour les PMR, occasionnent bien des aléas (coupure de ligne téléphonique, électrique, eau potable, routes fermées etc.).

Les adjoints chargés des commissions voirie, patrimoine, urbanisme que je remercie pour leur engagement sont à votre écoute sur ces chantiers avec les maîtres d'œuvre et font tout leur possible pour trouver les meilleures solutions pour que les aléas de ces chantiers soient réglés dans les meilleurs délais.

Michel GODET  
Votre Maire

## VIE SCOLAIRE

### Rentrée scolaire

La nouvelle année scolaire a débuté le 2 septembre, avec des effectifs qui ont peu évolué. En effet, 98 enfants (+4 en janvier) en maternelle et 150 enfants en élémentaire fréquentent nos écoles. Deux nouveaux professeurs, madame Guiton et monsieur Belly ont remplacé respectivement mesdames Collon et Ladagnous.



Depuis 2014, la municipalité a mis en place, pendant la pause méridienne à l'école élémentaire, des activités périscolaires (NAP) variées, innovantes, ludiques et encadrées par des intervenants qualifiés et compétents. Une aide financière de l'état permet aux communes ayant mis en place ces activités et porteuses d'un projet éducatif de territoire (PEDT) d'absorber une partie importante des dépenses qui en découlent.

La reconduction de cette subvention est très incertaine pour cette année scolaire. Néanmoins, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de maintenir, quoiqu'il advienne, ces activités pour le bon épanouissement de nos élèves.



## Travaux de voirie, ça continue !

Après la réalisation de nombreuses interventions sur notre voirie pendant l'été, les travaux se poursuivent dans la Commune notamment à Moulin pour citer le plus important et complexe. Nous veillons à l'entretien des voies de circulation et des réseaux pour la sécurité, le confort et l'agrément de tous les Smarvois. Principaux chantiers en cours et à venir :

### • Rue des Coteaux :

Réfection de la chaussée en cours après la construction d'une voie douce sécurisant les déplacements de promeneurs et de cyclistes. Cet aménagement formera une boucle de



promenade avec la partie de la route de Port Seguin jusqu'à la rue du Four à Chaux, partie signalisée en «Voie Partagée».

### • Rue des 4 assiettes :

Après la fin de l'aménagement de la nouvelle rue Simone Veil et celui du Béguinage où tous les résidents se sont installés au début de l'été, le réaménagement de la rue des 4 Assiettes est en cours :

- Construction de quais bus pour le nouvel arrêt dénommé « La Coulée Verte » ;
- Reconfiguration du plateau

ralentisseur pour sécuriser la continuité du cheminement doux depuis la rue Simone Veil vers le parc des écoles et le centre-bourg ;



- Réfection des trottoirs avec la constitution d'un itinéraire doux en stabilisé calcaire renforcé prolongé jusqu'à la rue Charles Gaulle ;
- Végétalisation devant le béguinage et les habitations, réfection des entrées en enrobé après l'enfouissement des lignes aériennes.

### • Réseau pluvial de la Grand'Rue :

Les épisodes de pluies intenses mais brèves occasionnent des surcharges des réseaux d'assainissement qui provoquent des débordements systématiques aux abords du carrefour de la route de Ligugé. Appelés à se répéter, ils nécessitent une intervention urgente.

Avec l'aide de Eaux de Vienne, des travaux de déconnection des grilles avaloirs et leur doublement seront réalisés dans les prochaines semaines. Par ailleurs, un examen précis de la situation en amont, essentiellement dans la Grand'rue et les rues adjacentes ainsi que les solutions, et leur coût, pour alléger le réseau des eaux usées a été demandé à Eaux de Vienne-SIVEER.

### • Rond-point des Chails :

Transformation de la partie centrale en plateau franchissable.

### • Route des Carrières-carrefour de Chouett'Land et de La Poste :

Sécurisation des accès piétons au parking de la Poste et à Chouett'Land par la construction d'un plateau ralentisseur et d'une limitation de la vitesse à 30 km.

### • Chemin des Chails :

Fin septembre, l'ouverture du chantier de la 2ème tranche du lotissement par l'aménageur Poitou-Terrains a eu lieu. Celle-ci comportera 22 parcelles de la rue de la Traverse à celle du Clos. Ce sont les entreprises locales BARRÉ, S.I.R.E et BRAULT qui sont chargées des travaux de viabilisation.

Cette opération achèvera



l'urbanisation programmée sur le plateau de Chails entre les Pierres Brunes et le bourg. A l'issue des travaux, la réfection du chemin des Chails sera effectuée par la Commune

### • Moulin :

La 2ème phase de l'aménagement du village se poursuit dans les délais prévus pour l'instant.

Fin octobre la réfection du revêtement de la chaussée de la traversée de Moulin entre les panneaux d'agglomération, sera effectuée par Eurovia pour le compte du conseil départemental et en novembre les travaux de finition et de végétalisation. Seul l'aménagement définitif du parking de l'Abreuvoir et de son accès



sera réalisé à la fin de l'hiver 2025 afin de limiter la gêne aux riverains.

Les travaux à Moulin sont exceptionnels, techniquement complexes, financièrement lourds, exigeants en termes d'organisation et de coordination car ils font intervenir de multiples entreprises spécialisées, agissant pour le compte d'acteurs nombreux, à commencer par notre commune. Cette complexité et la durée des travaux ont bien sûr un impact sur la vie quotidienne des habitants de Moulin.

Nous en sommes bien conscients et sommes en permanence à leur écoute. Nous les remercions très sincèrement de leur patience et de leur compréhension.

## Smarves, village d'avenir

Le 13 septembre dernier en mairie de Smarves, M. Étienne Brun-Rovet, secrétaire général de la préfecture de la Vienne, sous-préfet de l'arrondissement de Poitiers, lançait une mission d'ingénierie pour accompagner la municipalité dans son projet de modernisation et d'aménagement du centre-bourg.

Le développement des commerces et services de proximité en centre bourg est une constante de notre action municipale. Aujourd'hui, une circonstance et une opportunité se présentent à la Commune.

### La circonstance

C'est le départ à la retraite de M. Francis Bodin, notre très serviable garagiste et pompiste.

Le risque est fort d'une reprise et de sa pérennité incertaines. Risque que la municipalité ne veut prendre sur un site stratégique en plein centre du périmètre des commerces et des services.



Mais y faire quoi demain ?

La municipalité y réfléchit depuis longtemps. Elle a produit des orientations d'aménagement dans un schéma directeur du centre bourg complété d'un diagnostic plus récent du CAUE de la Vienne.

### L'opportunité

Smarves a été choisie pour bénéficier du programme Village d'Avenir, programme d'ingénierie pour accompagner communes rurales lauréates – 28 et 3 groupements dans la Vienne.

Smarves a été choisie sur ses objectifs de renforcer l'attractivité du centre bourg autour du site stratégique que représente l'ancienne station-service :

- Moderniser et développer les services et commerces de proximité,
- Aménager et sécuriser les déplacements,
- Valoriser du patrimoine naturel
- Éviter le risque que le garage ne devienne une friche.

### La conduite du projet

Le bureau d'études EGIS a été

missionné pour aider la commune à élaborer un projet d'ensemble pour le cœur de bourg, la 1ère étape sera la réhabilitation du site du garage et sa dépollution.

La mission consiste à élaborer deux scénarios chiffrés à proposer à la validation du conseil municipal, chaque étape de l'étude faisant l'objet d'une restitution au maire. L'étude d'une durée de trois mois consiste à produire :

- L'état des lieux, après l'examen du terrain, la collecte des informations et l'expression des acteurs concernés pour qualifier besoins et dysfonctionnements ;
- L'étude de faisabilité architecturale, paysagiste et environnementale ;
- Le chiffrage des coûts.

La restitution finale début janvier 2025 et la décision du conseil municipal permettront de définir la programmation budgétaire et les demandes de subvention. Les premiers travaux à réaliser concerneront le garage et pourraient débuter en 2025.

# ADMINISTRATION

## Un départ, des arrivées au pôle administratif



Marie-Agnès Pain est partie depuis le 1<sup>er</sup> octobre profiter d'une retraite bien méritée après 42 ans de services. Elle laisse la place à Louisetta TOUCHARD arrivée mi-juin, assistante de gestion comptabilité-gestion qui est en charge de la facturation et du budget (investissement, fonctionnement, TVA, facturation des marchés publics).

### J'aime 🍷

le partage, passer de bons moments entre amis et famille

### Je n'aime pas 🍷

l'hypocrisie et la méchanceté

Géraldine BERNARD a été conseillère durant deux mandats, elle connaît sur le bout des doigts le fonctionnement de la mairie, elle a pris ses nouvelles fonctions en tant qu'agent administratif mi-juillet. Elle est en charge notamment des inscriptions sur les listes électorales, du suivi des activités périscolaires NAP et de nombreuses tâches administratives.



### J'aime 🍷

la musique, le sport (volley)

### Je n'aime pas 🍷

l'hypocrisie

## Départ en retraite de Marie Agnès

42 ans de service au sein de la même collectivité ce n'est pas rien !

Marie Agnès nous assure qu'elle a pu en voir de l'évolution dans le service public.

A la mairie de Smarves, Marie Agnès est passée par tous les postes administratifs, elle se souvient qu'en allant au travail elle croisait chaque jour les vaches traverser le bourg par la rue Rabelais, elle a connu une belle invention en laissant tomber sa vieille machine à écrire pour mettre en place l'informatisation dans les bureaux.

Marie Agnès est la mémoire de la mairie de Smarves, et le conseil municipal ne la remerciera jamais assez pour son sens du service public rendu, sa gentillesse, sa disponibilité, sa grande discrétion et son joli sourire.

Le vendredi 18 octobre famille, amis, élus et collègues étaient présents pour lui souhaiter une bonne retraite tout en poussant la chansonnette (reprise) d'une femme libérée et bien retraitée ! Merci pour tout Marie Agnès



# VIE ECONOMIQUE

## Un commerce en moins ...

Le lundi 21 octobre amis, famille, élus et commerçants se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié pour souhaiter une bonne retraite à Francis Bodin.

En 1989, Francis est arrivé comme employé pour enfin devenir le Garagiste « attiré » des Smarvois et alentours depuis 1993.

Francis et son garage était le « QG » pour quelques passionnés de mécanique où chacun pouvait se retrouver pour papoter tout simplement.

Merci Francis pour ta disponibilité toujours prêt à rendre service pour n'importe quelle panne, ton sourire, ta gentillesse, ton honnêteté.

Bonne retraite Francis !



# MEDIATHEQUE

Sandrine Thibout, notre super bibliothécaire nous a quittés pour la médiathèque François - Mitterrand de Poitiers. Arrivée à Smarves en 2016, elle s'est installée dans la médiathèque flambant neuve où tout était à créer.

Merci Sandrine et bravo pour avoir fait vivre notre médiathèque avec ses animations, concerts et autres expos

pendant ces sept années. Un beau moment d'amitié avec ses nombreux fans.

Pour connaître le programme des nombreuses animations de la médiathèque rdv sur le site internet :

<https://bibliotheques-valleesduclain.departement86.fr>



## BIENVENUE AUX SMARVOIS

Vous venez tout juste de vous installer à Smarves

Nous vous souhaitons chaleureusement la bienvenue ! Afin de faire plus ample connaissance lors d'un moment de convivialité en 2025 nous vous proposons de vous faire recenser en mairie.



## FLASH INFO

La mairie fait peau neuve, portes ouvertes aux administrés de la commune le samedi 30 novembre 2024 de 9h30 à 13h00.

## Fête de la nature

Beaucoup de courageux ce dimanche 27 octobre au départ du « nettoyage de la nature » 30 personnes (de 7 à 77 ans) armés de gants, sacs et pinces à papiers ont « fouillé » les fossés pour extraire les déchets « oubliés » ...

Les volumes collectés (2m3) et 34 kg ont contraint certaines équipes à les déposer sur des points où l'équipe technique les a ramassés le lundi matin. Dans une ambiance conviviale et participative, l'enthousiasme général engage la commission environnement à reconduire cette manifestation pour un « nettoyage de printemps 2025 » ...!

Un beau geste pour la nature, un beau geste pour notre commune !



## Elagage des végétaux sur le domaine public

En l'application de l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire se doit d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique et notamment tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques. Ainsi il est de son devoir d'imposer aux riverains de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que cela porte atteinte à la commodité du passage.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle  
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

# COMMUNICATION

## Borne interactive pour l'affichage légal

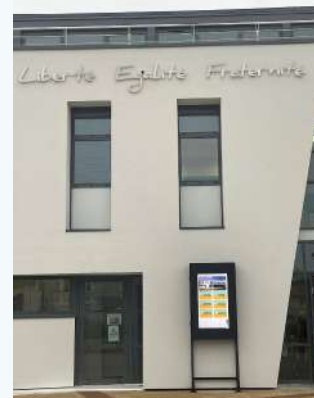
Depuis le 1er juillet 2022 (décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021), la loi impose aux communes la publicité des actes (arrêtés, procès-verbaux, délibérations, compte-rendu de conseils municipaux ...) de manière dématérialisée et accessible à tous, à toute heure.

Vous pouvez retrouver cette borne tactile sur la place de la mairie, simple d'utilisation elle vous permettra de visualiser : les documents

d'urbanisme (déclarations préalables, permis de construire, de démolir et d'aménager), les comptes-rendus des conseils municipaux, les élections, les arrêtés municipaux, l'état-civil.

Vous y retrouverez également : le site internet de la commune, les actualités, l'agenda.

La borne est accessible aux PMR avec un système de bouton permettant la baisse des icônes.



# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

RICHIR Loan	29/04/2024
ROUSSARIE Marcel	30/04/2024
DEMOUSSEAU CASERES	08/05/2024
DOAN Ellie	14/05/2024
CHAOUI Talyah	22/05/2024
BRUNET Mano	23/05/2024
COURTOIS Gaby	26/05/2024
LECOQ Rose	11/06/2024
CAILLAUD Estéban	25/06/2024

TALON VILLAIN Julia	29/06/2024
FLEURY Gabin	18/09/2024
VERGNAUD Judith	19/09/2024
LOCHON DUPEYRAT Paulin	13/10/2024
PYEATT-GUILLOT Paul	04/10/2024

## MARIAGES

OTTAVY Antoine et LOPEZ Nina	15/06/2024
DUTERTRE Mathieu et GERMANT Gwendoline	05/07/2024
SALINESI Yves et PÉROU Celia	05/07/2024
BOUTIN Serge et GREMILLON Patricia	12/10/2024

## ILS / ELLES NOUS ONT QUITTÉS

PETIT Guy	27/04/2024
GUITTARD Anne	11/05/2024
MARRET Clémence, née THEILLOUT	16/05/2024
BARODON Hervé	01/06/2024
COEUR Elise, née MALABAT	02/06/2024
BARRAULT Francis	26/06/2024
BEURGUET Ghislaine, née FOUQUET	26/06/2024
GUÉRIN Michelle, née POURIN	18/07/2024
VÉNIEN Janik	26/07/2024

FOURRIER Michele, née RAVAGNIER	02/08/2024
GOETHALS Jacques	16/08/2024
DEGUEULE Monique, née PENAULT	17/08/2024
CARTIER Michel	18/08/2024
MABULEAU Dominique, née RIVAULT	20/08/2024
BERNARD Christiane, née BRAJARD	25/09/2024
DELOUVÉE Monique née BERNARD	05/10/2024
TETEVIDE Colette, née ROMIEN	06/10/2024
CHAUVIÈRE Gérard	15/10/2024
DEGUEULE Guy	20/10/2024